Education à la sexualité

Lettre d'information n°9

Académie de Créteil

Août 2019

En juin 2016, le HCEfh (Haut Comité à l'Egalité entre les femmes et les hommes) faisait paraître un rapport relatif à l'éducation à la sexualité en milieu scolaire . L'une des conclusions de ce rapport était que « lorsque l'éducation à la sexualité est intégrée à des enseignements disciplinaires, elle est largement concentrée sur les sciences (reproduction) plutôt que d'être intégrée de manière transversale en lien avec la dimension citoyenne et l'égalité filles-garçons. » Par ailleurs, « les thématiques les plus abordées sont la biologie/reproduction, l'IVG/contraception, le VIH/Sida et la notion de « respect », notamment entre les sexes.». Il semblerait donc que l'éducation à la sexualité soit souvent vue comme le domaine des enseignant.e.s de SVT, et des infirmièr.e.s scolaires. Les occasions ne manquent pourtant pas dans les autres programmes d'aborder des thématiques liées à l'éducation à la sexualité. Ainsi, un professeur de lettres qui aborderait le personnage de Zeus, pourrait avoir à évoquer son comportement conjugal et la réaction d'Héra, sa femme. De même, une enseignante d'anglais qui expliquerait le parcours de Dorian Gray pourrait avoir à anticiper un débat sur l'évolution du droit quant à l'homosexualité en Grande-Bretagne. Or ces questions font bien partie d'une éducation à la sexualité intégrée à des enseignements disciplinaires, et elles sont souvent abordées par les enseignant.e.s sans que cette dimension de leur travail leur apparaisse clairement. La nouvelle circulaire du 12/09/2018 sur ce sujet rappelle qu' « il est nécessaire d'organiser un travail pluridisciplinaire s'appuyant sur les compétences complémentaires des divers personnels d'éducation, d'enseignement, sociaux, psychologues et de santé » . Cette lettre a donc pour objet d'envisager en quoi les professeur.e.s de langues et de lettres, au même titre que tous les personnels, sont concerné.e.s par l'éducation à la sexualité.

Edito 1
Le dossier : Langues et Lettres, des disciplines qui traitent aussi d'éducation à la sexualité 1
Sur le terrain 4
A lire 6
L'actualité du réseau académique 7
Les auteurs 7
Les textes 7

Retrouver les précédentes lettres d'information et les ressources sur l'éducation à la sexualité :

svt.ac-creteil.fr / thématique "éducation à la santé et à la sexualité" et http://www.egalite-filles-garcons.ac-creteil.fr/spip.php?article275

LE DOSSIER : Langues et Lettres, des disciplines qui traitent aussi d'éducation à la sexualité

Le cadre de l'éducation à la sexualité : une nouvelle circulaire très attendue

Le début de l'année scolaire a en effet été marqué par la publication d'une circulaire concernant l'éducation à la sexualité en milieu scolaire. Jusque là, les interventions étaient régies par la circulaire du 17/02/2003. Le cadre a donc évolué, notamment par la réaffirmation qu' « au sein des établissements d'enseignement, tout adulte de la communauté éducative contribue à réguler les relations interindividuelles et à développer chez les élèves des savoir-être et des comportements respectueux et responsables ». Les enseignant.e.s de langues et de lettres trouvent toute leur place dans cet enseignement. Ainsi, le paragraphe consacré aux objectifs rappelle ainsi que « l'éducation à la sexualité se trouve à l'intersection de plusieurs champs ». Outre le champs biologique, couvert par les collègues de SVT de façon approfondie, les professeur.e.s de langues et de lettres peuvent aussi intervenir dans « le champ psycho-émotionnel, qui permet d'aborder la question de l'estime de soi, des compétences psychosociales, des relations interpersonnelles, des émotions et sentiments. » Les cours de langues et de lettres peuvent être l'occasion « d'inviter ainsi les jeunes à développer leur propre réflexion et à échanger avec leurs pairs, tout en respectant leur sphère privée ».

Par ailleurs, « le champ juridique et social, qui a pour objectif de sensibiliser les élèves sur des questions sociétales, les droits et devoirs du citoyen, les mésusages des outils numériques et des réseaux sociaux, les risques à une exposition aux images pornographiques, l'exploitation sexuelle, les violences sexistes et sexuelles, l'égalité femmes-hommes, etc. » trouve aussi facilement sa place dans ces enseignements. La circulaire explicite très largement la nécessité d'une cohérence des enseignements fondée sur des valeurs : « Différents enseignements offrent l'opportunité d'exploiter des situations, des textes ou des supports qui abordent des thèmes variés : liberté, responsabilité et respect face aux choix personnels (réseaux sociaux, Internet, cyberharcèlement, pornographie, etc.), valeurs et normes, impact des stéréotypes et rôles sexués, prévention des violences sexistes et sexuelles, égalité filles-garçons, contraception, prévention des grossesses précoces non désirées, IST et VIH-sida, orientations sexuelles, respect de son corps et de celui de l'autre, etc. Les enseignements scientifiques liés aux sciences de la vie et de la Terre, aux sciences médico-sociales et à la prévention santé-environnement, occupent une place spécifique dans ce domaine et donnent aux élèves les bases scientifiques indispensables. Les programmes d'autres champs disciplinaires - tels que l'enseignement moral et civique, la philosophie, l'histoire, les arts plastiques, les lettres, etc. - peuvent être également concernés. » .

Au collège en français :

On trouve par exemple dans les programmes du collège des thématiques dont les liens avec l'éducation à la sexualité sont forts. En français, il est en effet question d'encourager les élèves en 4ème à « Dire l'amour ». Il s'agit entre autres de « comprendre les nuances du sentiment amoureux et quelques-unes des raisons qui en font un thème majeur de l'expression littéraire et artistique ». On voit bien l'enjeu pour des adolescent.e.s en construction tant de leur personne que de leurs rapports avec les autres quel peut être l'intérêt de garder à l'esprit les problématiques liées à l'éducation à la sexualité (qui est concernée par le sentiment amoureux, mais ne s'y réduit néanmoins pas!). Les poètes lyriques de différentes époques qui sont proposé.e.s à l'étude dans le corpus expriment leur lot de passions, de trahisons et de peines, réelles ou imaginaires. Ce sont d'ailleurs souvent (mais pas toujours) des auteurs qui évoquent leur amour pour une femme ou une muse : ce déséquilibre dans les discours permet de mieux comprendre les rôles attribués aux femmes et aux hommes dans notre société, et de les discuter. La bibliographie vous propose ainsi des ressources pour rééquilibrer un peu les documents de travail en donnant la parole aux autrices. Permettre aux élèves d'accéder également à des œuvres écrites par des femmes redonne à ces dernières la possibilité d'exprimer leurs sentiments et leurs sensations. Albertine Sarrazin (Poèmes, 1967), en prison suite à un cambriolage, évoque par exemple dans sa poésie que la sexualité lui manque. Louise Labbé, dans ses Sonnets, construit un lyrisme fondé sur le corps. Ainsi, les poétesses évoquent leurs désirs tout comme leurs homologues masculins, et leur donner la parole permet aux élèves de discuter la répartition traditionnelle de l'expression du désir, majoritairement vu comme masculin.

Sur la forme, en 4ème, les élèves doivent « comprendre l'importance de la vérification et du recoupement des sources, la différence entre fait brut et information, les effets de la rédaction et du montage ». Les questionnements sur la sexualité ne manquent pas et de nombreuses rumeurs ont circulé sur internet concernant le pseudo-enseignement de la masturbation à la maternelle. Ces rumeurs ont en 1er lieu inquiété les adultes. Cependant, elles se sont également manifestées dans les classes, et les adolescent.e.s se sont posé.e.s en protecteurs et protectrices de leurs petits frères et sœurs. De plus, le rapport du HCEfh nous apprend que la 4ème est un niveau souvent ciblé par les séances d'éducation à la sexualité, il y a donc fort à parier que les élèves auront peut-être été informé.e.s sur des questions d'éducation à la sexualité grâce au travail des enseignant.e.s de SVT et des infirmières. Ainsi, le travail fait en français et en langues peut tout à fait trouver un écho dans ce qui a été fait par ailleurs, renforçant ainsi la cohérence des enseignements. Cette dernière est par ailleurs mise en avant dans la circulaire du 12/09/2018 : les « pratiques éducatives impliquent une nécessaire cohérence entre tous les adultes participant de fait au respect des lois et des règles de vie en commun, qu'elles concernent la mixité, l'égalité ou la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le sexisme, l'homophobie et la transphobie, contraires aux droits de l'Homme. »

Les programmes du collège invitent en outre à réaliser une éducation aux médias. Une étude sereine « d'articles, reportages, d'images d'information sur des supports et dans des formats divers, se rapportant à un même évènement, à une question de société ou à une thématique commune » permet de la mettre en place. La question de la place des femmes dans les médias (par exemple dans la publicité, ou dans des œuvres de culture populaire comme les dessins animés) peut être interrogée, et faire partie d'une éducation à la sexualité cohérente. Le site Genrimages (voir bibliographie et sitographie) propose à cet égard de nombreuses ressources opérationnelles.

Au collège dans les programmes de langues :

Au cycle 3, le programme propose par exemple de « se mettre en position d'écoute : utiliser les indices extralinguistiques (visuels et sonores) ; s'appuyer sur la situation d'énonciation (qui parle, où, quand ?) ; déduire un sentiment à partir d'une intonation. » Un travail sur la famille pourrait ainsi intégrer tous les types de famille (homoparentales, monoparentales, hétéroparentales, etc.) et permettre aux enfants de reconnaître sur des vignettes différentes situations familiales. Le vocabulaire des émotions et la capacité à les exprimer invite à réfléchir aux situations dans lesquelles ces émotions se manifestent et se gèrent du point de vue de la communication. La lecture et l'écoute de contes est recommandée par les programmes, et l'on sait que les stéréotypes passent par les textes que l'on donne à lire aux élèves. Une réflexion sur des textes de différentes époques peut être envisagée.

Concernant les connaissances culturelles et linguistiques dans le cycle 4, le programme propose de « repérer des indices pertinents, extralinguistiques ou linguistiques, pour identifier la situation d'énonciation et déduire le sens d'un message. » Gérer l'implicite d'une conversation ou d'un message est en effet un apprentissage long et ardu, quelle que soit la langue concernée, et cette compétence apparaît de manière aiguë lors des séances dédiées à l'éducation à la sexualité. Ces thèmes « sont communs à la LV1 et à la LV2 de manière d'une part à faciliter les projets interlangues et interdisciplinaires dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, d'autre part à travailler les dimensions culturelles du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. ». L'un des objectifs mis en valeur par le programme est de « se décentrer pour apprendre sur soi et les autres, prendre de la distance par rapport à ses propres références, dépasser les stéréotypes ». Le lien avec l'éducation à la sexualité peut ici se faire tant sur la question des stéréotypes liés au sexe que sur l'expression de ses émotions ou de ses envies ou refus.

Un thème proposé est "Mon corps, mes choix" pour le cycle 4. On peut par exemple envisager de comparer deux scènes de baisers (Leia et Han Solo de Star Wars, où l'ambiguïté plane, et Hans et Anna dans La Reine des Neiges, où Hans est plus précautionneux) pour faire réfléchir les élèves sur la notion de consentement. Il peut en effet paraître difficile, voire contre-productif, de lancer les élèves d'emblée sur des questions qui peuvent créer de la gêne (le viol, les attouchements). La circulaire balise d'ailleurs le terrain en envisageant les cas les plus difficiles : « Les séances d'éducation à la sexualité peuvent cependant susciter chez certains élèves des questionnements d'ordre privé ou encore révéler des difficultés personnelles. Ceux-ci ne doivent pas être traités dans un cadre collectif mais relèvent d'une prise en compte individuelle de l'élève qui peut s'appuyer sur tout adulte de la communauté scolaire, et plus particulièrement sur les compétences spécifiques des personnels de santé et sociaux. » La nécessité d'une collaboration étroite entre les enseignant.e.s se fait ici encore plus évidente. Ouvrir la porte à la discussion permet de travailler à la fois des compétences en langue (ici, l'anglais) et de revenir aux valeurs qui sont transmises par l'école.

Et d'autres pistes au lycée :

En français

Le programme de français au lycée général et technologique n'est pas construit selon la même philosophie, et l'on constate un passage d'une logique thématique à une logique par genre et par siècle. Les liens entre la littérature et l'éducation à la sexualité ne disparaissent pas pour autant. Ainsi, nos programmes actuels peuvent être mis en perspective avec l'histoire des œuvres elles-mêmes. Les Fleurs du Mal de Charles Baudelaire sont par exemple un grand classique des études sur la poésie. Il n'en a pas toujours été ainsi, loin s'en faut. Ainsi, les professeur.e.s de lettres rappellent souvent à leurs élèves l'histoire de la publication de cette œuvre, qui fut accusée d'être obscène, blasphématoire et pornographique. En 1857, l'auteur fut contraint par la justice de retirer six poèmes du recueil car ils auraient « contraires aux bonnes mœurs ». Il les publia en Belgique sous le titre « Les Epaves » : ces poèmes considérés comme pornographiques à l'époque peuvent être considérés comme tout aussi sulfureux de nos jours. Baudelaire évoque sans fard la sexualité, la prostitution, l'homosexualité féminine (il a d'ailleurs pensé à intituler son recueil Les Lesbiennes avant d'opter pour le titre qu'on connaît). Ils suscitent toujours des questions de la part des élèves qui peuvent s'interroger à la fois sur les thématiques traitées par Baudelaire (la représentation de la sexualité, de la nudité) mais aussi sur leur réception et sur l'évolution de cette réception. Les valeurs inculquées aux élèves ont en effet évolué, et l'enseignement des langues et des lettres s'inscrit dans une époque. La littérature regorge de ces œuvres qui mettent en question l'amour, la sexualité, l'orientation sexuelle, mais aussi plus largement la fidélité, la trahison, les stéréotypes liés au sexe. C'est en seconde que les programmes en lycée professionnel trouvent sans doute le plus de résonances avec les thèmes d'éducation à la sexualité, que ce soit sur le fond («Devenir soi: écritures autobiographiques ») ou sur la forme («S'informer, informer: les circuits de l'information»).

En langues vivantes

« En classe de seconde (GT), le niveau visé dans les deux langues permet d'aller au-delà du thème travaillé au collège (cycle 4), la rencontre avec d'autres cultures. Il s'agit désormais de problématiser davantage les questions de cohésion sociale et culturelle: le fait d'interroger les relations sociales (rencontres, rapprochements, oppositions, tensions, etc.) est au cœur de la formation en langues. (…) En déclinant la thématique de l'art de vivre ensemble, les élèves découvrent que chaque société est un organisme vivant, héritier d'un passé qui contribue à forger son présent et dont les références permettent de mieux comprendre les réalités actuelles, mais aussi se projettent dans un avenir qui mobilise l'imagination, le besoin de créer et le désir d'aller de l'avant. » Il n'est pas difficile d'envisager des liens avec l'éducation à la sexualité dans un cadre aussi large. Sur les huit thématiques possibles, les professeur.e.s doivent en traiter six, et chacune d'entre elles permettent des liens avec l'éducation à la sexualité (sans que cela devienne pour autant systématique!). Les programmes de 1ère et de Tle permettent le même type de réflexion.

Au lycée professionnel, le programme de langues vivantes se place lui aussi dans la poursuite du socle. On trouve par exemple dans les thèmes d'étude pour l'acquisition des repères culturels et savoirs lexicaux associés le thème « personnages historiques et personnalités célèbres ». Traiter de femmes célèbres dont on sait qu'elles sont souvent sous-représentées participe de cette éducation à la sexualité. Par ailleurs, on demande aux élèves d'être capables de « repérer et questionner les clichés et stéréotypes relatifs au(x) pays dont on étudie la langue ». La question des stéréotypes liés au sexe peut participer de cette dynamique.

Des professeurs qui ont besoin de formation :

Les professeur.e.s de langues et de lettres sont donc en première ligne pour traiter de ces sujets, mais ils ne sont pas toujours très à l'aise pour le faire, d'où l'existence de formations proposées par le réseau d'éducation à la sexualité de l'académie. La circulaire souligne d'ailleurs cette situation en soulignant : « l'éducation à la sexualité nécessite que les personnels et intervenants soient formés. La sensibilisation et la formation des personnels seront renforcées. Au cours des dernières années, des formations à pilotage national ont permis de constituer un réseau de formateurs pluricatégoriels chargés notamment de conduire des formations d'initiatives locales, dans le cadre des plans académiques de formation, participant à la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité dans les établissements d'enseignement. »

Dans l'académie de Créteil, un réseau de personnes-ressources est là pour soutenir les personnels qui souhaitent se former sur ces questions. Vous trouverez leurs coordonnées à la fin de cette lettre.

Sur le terrain

Témoignage d'une enseignante d'anglais au collège :

Je suis enseignante dans une ville qui a mis en place une découverte du système judiciaire en ouvrant les portes du tribunal de grande instance aux collégiens (classes de 4ème). Ceux-ci assistent donc pendant quelques heures à des procès. Puis, une quinzaine de jours après, le délégué du procureur vient faire le debrief.

Il y a quelques années, à mes débuts, j'avais pu accompagner une de mes classes à cette sortie, et le debrief avait lieu sur une de mes heures. On commençait par rappeler les affaires traitées avant que le délégué du procureur partage avec nous les peines prononcées à l'issue de la délibération, partie à laquelle les élèves n'avaient pas assisté.

L'une des affaires portait sur une femme demandant une défense d'approcher concernant son ex-compagnon. Elle expliquait que celui-ci continuait de venir chez elle, souvent alcoolisé, et qu'il faisait un scandale quand elle refusait de l'héberger. Elle avouait que parfois, gênée par le tapage qu'il faisait, elle le laissait rentrer. Elle ajoutait que devant son insistance / sa violence, elle consentait même parfois à un rapport sexuel "pour qu'il la laisse tranquille" (elle ne portait pas plainte pour viol cependant, le mot n'étant pas prononcé, et demandait simplement une mise à distance).

Lors du debrief, le délégué du procureur s'était permis un commentaire qui m'avait paru tout à fait déplacé, à savoir que "si elle avait encore des rapports avec lui, c'est que ça ne devait pas lui déplaire". J'avais été estomaquée et n'avais pas réagi sur le coup.

Au cours suivant, j'en ai reparlé à mes élèves. Je leur ai demandé s'ils avaient une idée des raisons pour lesquelles elle avait pu avoir des rapports sexuel avec un homme dont elle ne voulait plus qu'il fasse partie de sa vie. Les réponses ont fusé : pour les élèves, elle ne se respectait pas, ils ont même tenu des propos insultants à son égard. Je leur ai alors demandé si d'après eux, elle était consentante à 100%, et ils l'affirmaient à l'unanimité.

J'ai donc décidé de faire une séquence sur le thème du consentement. J'ai fait étudier aux élèves différentes campagnes américaines provenant d'une structure équivalente à notre Planning Familial. Nous nous sommes attardés sur une campagne en particulier, dont le slogan est "consent is like FRIES" (le consentement, c'est comme les FRITES // jeu de mot sur l'acronyme) :

-Freely given (Accordé sans avoir recours à la force / des pressions / la manipulation / des drogues ou de l'alcool)

-Reversible (Droit de changer d'avis)

-Informed (Informé : se mettre d'accord sur l'usage ou non de contraceptif)

-Enthusiastic (Enthousiaste : pas juste un "oui" verbalisé, il y a tout le non-verbal auquel on doit être attentif.ve)

-Specific (Se mettre d'accord sur les pratiques auxquelles on consent / définir les limites à ne pas dépasser)

Nous avons expliqué ces critères un par un. Et nous avons pu convenir que le consentement recouvre ces cinq conditions.

Nous sommes alors revenus au témoignage qu'ils avaient entendu, et nous avons regardé si, point par point, les critères nécessaires à un consentement indubitable étaient réunis. Ils ont alors pris conscience que ce n'était pas le cas, et que même si la femme n'avait pas mis le terme "viol" sur ce qui s'était passé, elle avait tout de même subi de fortes pressions.

Une réflexion sur l'intégration de l'éducation à la sexualité en langues par une enseignante d'italien

Intégrer l'éducation à la sexualité et à l'égalité au sein des cours de langue étrangère peut, au premier abord, ne pas sembler évident : outre le fait que tout doit se faire dans la langue cible, le lien à la culture du ou des pays dont on étudie la langue demeure central.

De nombreuses pistes s'offrent malgré tout à qui souhaite travailler sur ces questions. C'est peut-être plus facile au lycée, où de nombreux angles d'approche sont possibles : celui des discriminations sexistes ou homophobes, de l'objectification du corps des femmes dans les médias et la publicité, de la structure patriarcale de la famille, des luttes historiques pour les acquis tels que la contraception et l'avortement...

Au collège, les élèves disposent d'outils de langue plus limités, en particulier en LV2. Mais il reste possible d'évoquer, notamment avec les élèves de 3ème, certaines thématiques, comme les violences verbales ou physiques, le harcèlement, le consentement les préjugés sexistes, à travers des documents accessibles (campagnes de prévention, témoignages, extraits littéraires adaptés et abordés de façon simple). Ce travail peut être mené au sein d'une séquence pédagogique plus vaste, interdisciplinaire ou non, ou de façon ponctuelle, à l'occasion d'une journée de mobilisation par exemple.

Pour ma part j'essaye d'intégrer cette dimension dès que possible et quel que soit le thème travaillé: cela passe par le fait d'utiliser l'écriture inclusive, de donner systématiquement le féminin des noms et adjectifs, et d'expliciter son absence le cas échéant (en italien comme en français, de nombreux noms de métier attendent par exemple d'être féminisés). On peut ouvrir des pistes de réflexion de bien des façons: lorsque nous travaillons sur le thème des loisirs par exemple, ou de la mode, il est intéressant de proposer un document ou un exercice dans lequel les stéréotypes habituels sont mis à mal. Un garçon peut aimer le rose, une fille s'intéresser au foot... Ce sont des petites choses très simples, et si cela fait réagir les élèves, même en français, tant mieux! Délaisser alors temporairement sa casquette de professeur.e de langue pour faciliter la discussion et accompagner les élèves dans leur réflexion me semble on ne peut plus légitime : cela s'inscrit pleinement dans notre rôle éducatif.

A lire

L'amour et la géographie : voilà un mariage inattendu dans cet "Atlas de l'AMOUR, à la découverte d'un continent mystérieux". Pourtant, depuis Mlle de Scudéry et sa célèbre carte du tendre au XVIIe siècle, la cartographie semble raconter l'amour mieux que de longs discours. Donnez à voir les tourments, les désirs, les unions et les passions, dessiner la variété des paysages amoureux de la Grèce antique à nos jours : c'est toute la promesse de cet atlas. Cartes, photographies, peintures…illustrent l'ouvrage et permettent de suivre les itinéraires amoureux de Casanova, les étapes de la cristallisation stendhalienne, une carte des grands textes fondateurs d'une littérature amoureuse à travers le monde ou encore les itinéraires tragiques et amoureux de Solal , d'Albert Cohen …

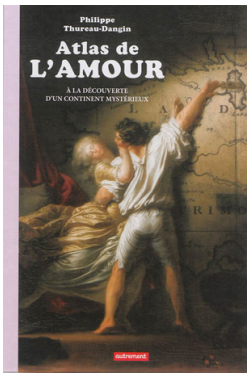

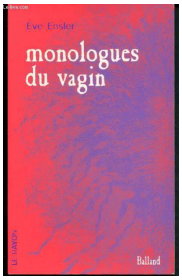

« Les monologues du vagin », pièce de Eve Ensler en 1996 a connu un grand succès à Broadway et depuis dans le monde entier. Eve Ensler a échangé avec plusieurs femmes vieilles, jeunes, mariées, célibataires, lesbiennes, professeures, actrices, femmes d'affaire, prostituées, noires, hispaniques, asiatiques, indiennes, blanches ,etc. Au début les femmes hésitaient à parler mais une fois qu'elle étaient parties, elle affirme qu'on ne pouvait plus les arrêter. Le choix de certains de ces monologues peut faire l'objet d'un travail avec des élèves. Des extraits sont aussi nombreux sur internet.

"Les femmes qui aiment sont dangereuses", Les femmes qui lisent sont dangeuses", "Les femmes qui écrivent vivent dangeusement", "Les femmes artisites sont dangeureuses" : Laure Adler, journaliste, historienne et écrivaine, est spécialiste de l'histoire des femmes et des féministes au XIXème et XX ème siècle. Elle leur donne toute leur place au travers de cette série d'ouvrages, en collaboration avec d'autres auteurs, pour montrer leur importance dans l'histoire de la littérature et des arts. Les ouvrages s'organisent souvent en doubles pages illustrées accompagnées d'un texte en regard. Ils peuvent certainement trouver place dans un CDI de collège ou de lycée et peuvent être des supports pour des cours de lettres, histoires des arts, arts plastiques etc. …

"Des femmes en littérature" (septembre 2018) : Belin a pris le parti de proposer une anthologie de textes écrits par des autrices, classés en fonction des thèmes au programme en français au collège. Une ressource précieuse pour les professeur.e.s de lettres.

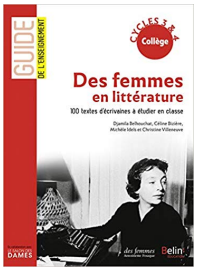

Un site utile qui propose des ressources à exploiter dans toutes les matières
Genrimages : http://www.genrimages.org/plateforme/?q=genrimages/accueil

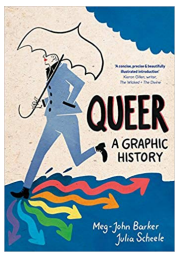

"Queer, a graphic history" : L'auteur Meg John Barker et la dessinatrice Julia Scheele illustrent les histoires de la pensée queer et de l'action LGBTQ + dans ce roman graphique. Un kaléidoscope de personnages issus des mondes variés de la culture pop, du cinéma, du monde universitaire… nous guide dans un voyage à travers les idées, les personnes et les événements qui ont façonné cet univers. Ce livre explore comment nous en sommes venus à voir le sexe, le genre et la sexualité, comment ces idées se mêlent à notre culture et comment ces points de vue ont été et sont régulièrement discutés.

L'actualité du réseau académique : nouvelles ressources et une aide négociée (ANT) au PAF Créteil

Grâce à son groupe académique de pilotage et son réseau de personnes-ressources formées à l'éducation à la sexualité et disponibles pour conseiller une école ou un établissement sur ces aspects, l'académie de Créteil développe régulièrement de nouveaux outils ou de nouvelles formations à destination des personnels.

A noter en particulier en 2019 :

-une nouvelle plaquette "tout en un" (présentation des enjeux, principales ressources) : http://svt.ac-creteil.fr/?Un-seul-document-pour-se-former-s-informer

-des formations : plusieurs stages au PAF (consulter le chapitre CIV ouvert à tous, et les chapitres disciplinaires, sur le site dafor.ac-creteil.fr) et une ANT dédiée (Construire un projet d'éducation à la sexualité progressif et adapté à chaque âge).

-en préparation : des scénarios pédagogiques par niveau

Les auteurs : des membres du groupe académique

A destination de tous les acteurs de l'éducation à la sexualité dans l'éducation nationale, cette lettre d'information est rédigée par des enseignants, des infirmières et des inspecteurs de l'académie de Créteil. Elle a pour objectif d'aider celles et ceux qui s'investissent dans ce domaine en leur apportant régulièrement des ressources, des outils, des informations institution-nelles et des éclairages scientifiques. Les contributeurs sont : Mme ALAZARD Joëlle, enseignante de sciences de la vie et de la Terre, Mme LORENZI Michelle, Infirmière conseillère technique auprès de la Rectrice, Mme PAUL Aude, enseignante de Lettres (et principale rédactrice de ce numéro 9), Mme PONS Sophie, IA-IPR de sciences de la vie et de la Terre, Mme ROBIN Cécile, enseignante de sciences de la vie et de la Terre, Mme RONDET Sylviane, infirmière scolaire, Merci en particulier à Cécile Catalifaud et Ana Polzot, toutes deux enseignantes de langues vivantes étrangères et personnes-ressources du réseau, pour leurs contributions à ce numéro 9.

Pour retrouver les lettres d'information et ressources :
svt.ac-creteil.fr (thématique éducation à la santé et à la sexualité)

Pour nous suivre (twitter) :
@EASexCreteil

Pour faire appel au réseau des personnes-ressources en éducation à la sexualité :
contacter S. Pons IA-IPR
ce.ipr@ac-creteil.fr

Quelques références et textes :
-Code de l'éducation : article. L312-16 ajouté suite à la loi du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception
-Circulaire de février 2016 sur le parcours éducatif de santé
-Rapport du HCEfh relatif à l'éducation à la sexualité, 2016
-Circulaire : « L'éducation à la sexualité » n° 2018-111 du 12 septembre 2018